

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00599
Numéro SIREN : 425 104 742
Nom ou dénomination : SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2019 sous le numéro de dépôt 4096

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/4096

Déposant :

Nom/dénomination : SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 425 104 742

N° gestion : 1999 B 00599



Handwritten signature or initials.

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »
SOFIMA**

S.A.S au capital social de 1.500.000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

**BILAN
31.12.2018**

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, Christophe ACKER



Désignation de l'entreprise : <u>SOFIMA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>27 place Georges Clémenceau 64200 BIARRITZ</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>42510474200019</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	579 609
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	579 609		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	3 711 491	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	34 075	
		Autres créances (3)	BZ	CA	18 096 815	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	5 413 883		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	27 256 263		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA		27 835 872	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N 31/12/2018		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 500 000.....)			DA	1 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	648 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	150 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG	7 107 884	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	4 981 004	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)				DL	14 386 888
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 184 488	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	1 791 956	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	290 570	
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 768	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	10 176 202	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)				EC	13 448 984	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	27 835 872	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	13 448 984	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			FH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SOFIMA</u>							Néant <input type="checkbox"/> *				
							Exercice N				
							France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA			FB			FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD			FE			FF		
			FG	333 607		FH			FI	333 607	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	333 607		FK			FL	333 607	
	Production stockée *									FM	
	Production immobilisée *									FN	
	Subventions d'exploitation									FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)									FP	33 224
	Autres Produits (1) (11)									FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)									FR	366 831	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *									FS	3 315 613
	Variation de stock (marchandises) *									FT	-3 315 613
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *									FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *									FW	695 053
	Impôts, taxes et versements assimilés *									FX	3 912
	Salaires et traitements *									FY	
	Charges sociales (10)									FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *							GA	
			- dotations aux provisions							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*									GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD
	Autres charges (12)									GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)									GF	698 965	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									GG	-332 134	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *							(III)	GH	7 370 479	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *							(IV)	GI	816 269	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ	362 980
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL	27 945
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM	
	Différences positives de change									GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO	
Total des produits financiers (V)									GP	390 925	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *									GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	6 032
	Différences négatives de change									GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT	
Total des charges financières (VI)									GU	6 032	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									GV	384 893	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									GW	6 606 969	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>SOFIMA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 422	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 222	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 800	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 801	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 421	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 627 386	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 135 457	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 154 454	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	4 981 004	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	33 224	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
titres cedes		5 800	5 800	
annul taxe			1 422	
solde compte		1		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
		1		2			
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
				3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L.9]	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	KN	KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	KQ	KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	KW	KX		
		Matériel de transport *	KY	KZ	LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	LC	LD			
	Emballages récupérables et divers *	LE	LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours	LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes	LK	LL	LM			
	TOTAL III	LN	LO	LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T		
Autres participations		8U	559 159	8V	8W	26 250	
Autres titres immobilisés		IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU	IV		
TOTAL IV		LQ	559 159	LR	LS	26 250	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	559 159	OH	OJ	26 250	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		1		2			
				3			
				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DO	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	IY	IZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	
	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS	MT	MU		
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB		
Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF			
TOTAL III	IY	NG	NH	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	OÙ	M7	OÙ		
	Autres participations	IØ	OØ	5 800	OY	579 609	
	Autres titres immobilisés	I1	2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E		2F	2G	
	TOTAL IV	I3	NI	5 800	NK	579 609	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK	5 800	OL	579 609	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

Exercice N clos le 31/12/2018

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SOFIMA

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SOFIMA										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	EL	EM	EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	PF	PG	PH						
Terrains			PI	PJ	PK	PL						
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ						
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU						
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	PX	PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	QF	QG						
	Matériel de transport		QH	QI	QJ	QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	QN	QO						
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	QS	QT						
TOTAL III			QU	QV	QW	QX						
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	ØP	ØQ	ØR						
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
DOTATIONS												
REPRISES												
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ				
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : SOFIMA		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	34 075	34 075			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	253 965	253 965		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	17 842 850	17 842 850				
Charges constatées d'avance	VS						
TOTAUX		VT	18 130 890	18 130 890	VU	VV	
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 184 488	1 184 488			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	290 570	290 570			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 768	5 768			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 791 956	1 791 956			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 176 202	10 176 202			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	13 448 984	13 448 984	VZ		
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NS	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
COMMENTAIRES			NA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règlements de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 et au N°2014-03 du 5 juin 2014 relatifs au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »
SOFIMA**

S.A.S. au capital social de 1.500.000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 JUIN 2019**

AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 4.981.003,75 € qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit :

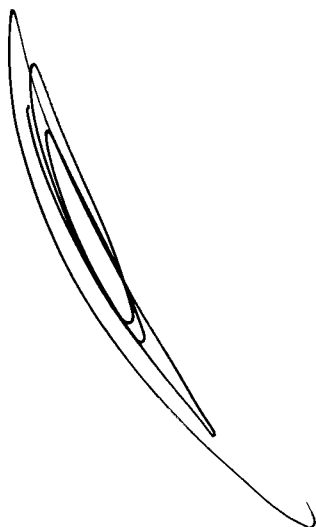
-à la distribution de dividendes	4.000.000,00 €
-aux autres réserves	981.003,75 €

	4.981.003,75 €

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que conformément à l'article 28 I-3° de la Loi de finances 2018, les revenus distribués aux personnes physiques sont soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte, de 12,80 %, imputable sur l'impôt dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Les revenus distribués sont également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,20 % conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.

Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, HOLDING SAGEC





KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Sofima S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018
Sofima S.A.S.
3, Place Gambetta
06400 Cannes
Ce rapport contient 32 pages
Référence : PL - JCL

KPMG Audit Sud-Est,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
d'Aix-en-Provence - Bastia.

Siege social :
KPMG Audit Sud-Est
480 avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 8
Capital : 200 000 €
Code APE 6920Z
512 802 729 R.C.S. Marseille
TVA Union Européenne
FR 33 51 28 02 729



Handwritten signature



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Sofima S.A.S.

Siège social : 3, Place Gambetta
06400 Cannes
Capital social : € 1 500 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A la collectivité des associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sofima S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG Audit Sud-Est,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
d'Aix-en-Provence - Bastia.

Siège social :
KPMG Audit Sud-Est
480 avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 8
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 602 729 R.C.S. Marseille
TVA Union Européenne
FR 33 51 26 02 729



Handwritten signature

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition, comptabilisation et évaluation des immobilisations, ainsi qu'à l'amortissement et la dépréciation de celles-ci.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 24 juin 2019

KPMG Audit Sud-Est



Philippe Levert
Directeur Adjoint Côte d'Azur

BILAN ACTIF

SOFIMA
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Valeurs au 31/12/18		% de l'actif	Valeurs au 31/12/17		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
ACTIF						
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations	579 608.50		579 608.50	2.08	559 158.50	2.40
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	579 608.50		579 608.50	2.08	559 158.50	2.40
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				13.33		1.70
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	3 711 490.90		3 711 490.90		395 878.31	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				65.13		70.56
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	34 074.50		34 074.50			
Autres créances (3)	18 096 815.41		18 096 815.41		16 429 736.24	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	5 413 882.65		5 413 882.65	19.45	5 899 206.71	25.34
Charges constatées d'avance (3)					563.01	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 256 263.46		27 256 263.46	97.92	22 725 384.27	97.60
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	27 835 871.96		27 835 871.96	100	23 284 542.77	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

COMPTE DE RÉSULTAT

SOFIMA
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises			390 593	53	-390 593	-100
Production vendue (biens et services)	333 607	100	347 109	47	-13 502	-4
Montant net du chiffre d'affaires	333 607	100	737 702	100	-404 095	-55
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	33 224	10	97 901	13	-64 677	-66
Autres produits						200
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	366 831	110	835 603	113	-468 772	-56
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	3 315 613	994	399 619	54	2 915 993	730
Variation de stocks	-3 315 613	-994			-3 315 613	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	695 053	208	690 960	94	4 093	1
Impôts, taxes et versements assimilés	3 912	1	6 202	1	-2 290	-37
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts			6 041	1	-6 041	-100
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	698 965	210	1 102 822	149	-403 857	-37
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-332 134	-100	-267 219	-36	-64 915	24
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	7 370 479		6 129 323	831	1 241 156	20
Perte ou bénéfice transféré	816 269	245	1 053 275	143	-237 006	-23

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Jsacompta - BCRS1AY Fiscal

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

6

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	362 980	109	781 950	106	-418 970	-54
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	27 945	8	15 252	2	12 693	83
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	390 925	117	797 202	108	-406 277	-51
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 032	2	3 309		2 723	82
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	6 032	2	3 309		2 723	82
RÉSULTAT FINANCIER	384 893	115	793 893	108	-409 000	-52
RÉSULTAT COURANT avant impôts	6 606 969		5 602 721	759	1 004 247	18
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 422		1		1 421	
Sur opérations en capital	5 800	2			5 800	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 222	2	1		7 221	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1		151		-150	-99
Sur opérations en capital	5 800	2	32 673	4	-26 873	-82
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 801	2	32 824	4	-27 023	-82
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 421		-32 823	-4	34 245	-104
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 627 386	488	1 604 980	218	22 406	1
TOTAL DES PRODUITS	8 135 457		7 762 129		373 329	5
TOTAL DES CHARGES	3 154 454	946	3 797 210	515	-642 757	-17
Bénéfice ou Perte	4 981 004		3 964 918	537	1 016 086	26

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

797 202
3 309

Tsacompta - BGRS2AY - Fiscal

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

7

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.
La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règlements de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 et au N°2014-03 du 5 juin 2014 relatifs au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SOFIMA
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		559 159		26 250
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	559 159		26 250
		TOTAL GENERAL	559 159		26 250

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			5 800	579 609	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL		5 800	579 609	
		TOTAL GENERAL		5 800	579 609	

Isacompta - ANXBODY - Fiscal

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

10

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.				
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. aménag.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et aménag.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (16)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ATRIUM - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 444550578	1 500		75.00	1 125	1 125	30 782		833	-6 343	
BEAUPRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 453370447	200		75.00	150	150	-4 798			-2 831	
LE CARRE BERTHOLET - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 489926725	200		75.00	150	150	35 893			-2 116	
ECRIN DU GIFFRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 490965340	200		75.00	150	150	-4 246			-1 143	
AMIRALE - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 492229398	200		65.00	130	130	-14 448			-2 072	
LA COUPOLE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 493606453	200		75.00	150	150	147 057		131 667	-15 925	
LE MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 508958543	1 000		75.00	750	750	26 283			12 457	
LE KARAT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 522889831	1 000		75.00	750	750	12 375			734	
COEUR MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 52254	1 000		75.00	750	750	-525			-79	
CLOS DE LA TOUR - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 5176391	1 000		75.00	750	750	14 742			-194	
COTE PARC LYON - 1 BD VIVIERMERLE 69003 LYON - 523333656	1 000		75.00	750	750	10 104			2 781	
ECRIN DU CAP - 13 R A KARR 06000 NICE - 789058781	1 000		85.00	850	850	8 275			12 616	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

(11) Exemple - ARIUM BY - France -

Se référer au rapport du professionnel de l'exercice commercial.

12

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
POINCARÉ 93 - 9 RUE MASSENET 06000 NICE - 429522303	200		20.00	40	40	24 124				
LES JARDINS DE TOSCANE - 33 R BIVOUAC NAPOLEON 06400 CAN	100		17.50	18	18	3 019			-24 137	
VIA AURELIA - 13 R A KARR 06000 NICE - 537616377	10 000		40.00	4 000	4 000	3 000			32 932	
PARC ST DONAT - 13 R A KARR 06000 NICE - 533691077	1 000		40.00	400	400	-400			6 932	
AMA LURRA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 530205087	1 000		35.00	350	350	-350			-5 363	
RESIDENCE DE L AUBIER - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 5	1 000		35.00	350	350	-357			-2 726	
MENDI ARTEAN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 537928897	1 000		35.00	350	350	1 763			-6 037	
RIVES DU LAC - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 533055331	1 000		35.00	350	350	7 285		-2 287		
ROCHES VERTES - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 79119941	1 000		35.00	350	350	-938			1 590	
FAUBOURG BEME - 1 BD ARIUS VIVIER MERLE 69433 LYON - 53429	1 000		50.00	500	500	8 266			-656	
VILLA FLORA douvaine - 2 av de geneve 74140 DOUVAINNE - 53182	1 000		40.00	400	400	4 425			-3 178	
TERRASSES DE LA COMMANDERIE - 1 BD VIVIER MERLE 69433 LY	1 000		50.00	500	500	4 413			-158	
ANTXETA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 538126814	1 000		35.00	350	350	-21 748			-22 429	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société émettrice à la publication. Lorsque la société est émettrice à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

www.sofima.fr - 04 93 80 03 03 - fiscal

Se référer au rapport du professionnel de la comptabilité

13

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (€)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
SQUARE ST EXUPERY - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 53812	1 000		35.00	350	350	2 262			-677	
ALLEE DU CEDRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 75301764	1 000		50.00	500	500	-2 363			3 576	
L ESSENTIEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 753499003	1 000		50.00	500	500	12 950			7 190	
PARC DES AMARRINES - 13 R A KARR 06000 NICE - 797972676	1 000		35.00	350	350	18 258		401 667	-5 134	
HAMEAU 5 EME - 13 R A KARR 06000 NICE - 752811257	1 000		40.00	400	400	9 600			-6 696	
COTE CROIX ROUSSE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 79210	1 000		50.00	500	500	3 735			2 179	
COEUR PEGOMAS - 13 R A KARR 06000 NICE - 792576241	1 000		35.00	350	350	-19 114			22 241	
CAP FREGATE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791417215	1 000		35.00	350	350	330		15 750	7 147	
LE NOVELYS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 750615718	1 000		50.00	500	500	11 442			-485	
LE PIEURE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 749901997	1 000		50.00	500	500	8 738			-4 111	
L EMPREINTE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 788783223	1 000		50.00	500	500	9 534		1 250	8 500	
LE FLORES SENS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 75386330	1 000		50.00	500	500	-30 889			-4 332	
L AVELYE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 791581911	1 000		50.00	500	500	20 806			27 831	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Document : ANFR 05 - 1/2011

Se référer au rapport du préfecture sur le système de reporting

14

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ROYAL LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 789571478	1 000		50,00	500	500	9 695			-10 722	
LES TROPICALES - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 794023531	1 000		35,00	350	350	3 237			-3 772	
LES 7 ILES - 16 QUAI DUGUAY TROUIN 35000 RENNES - 78903897	1 000		35,00	350	350	1 868			-7 297	
CLOS EMERAUDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791168131	1 000		35,00	350	350	-20 277		8 333	-15 042	
COTE JARDIN - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 813448354	1 000		50,00	500	500	27 773			-7 613	
L ORIGINEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 798749875	1 000		50,00	500	500	22 154			-6 281	
HORIZON - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 802321620	10 000		50,00	5 000	5 000				-785	
CAPITOLE PROMOTION - 78 A JA JAURES 31000 TOULOUSE - 7912	1 000		50,00	500	500	10 926			-7 736	
LE COTTAGE - 2 R DE CRUCY 44000 NANTES - 794195735	1 000		35,00	350	350	-6 460			18 274	
MERIDIANA - 69 AV D BAYONNE 64600 ANGLET - 794392076	1 000		35,00	350	350	-350			-1 176	
XABADENIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 792720336	1 000		35,00	350	350				13 389	
BASSE NAVARRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 79274031	1 000		35,00	350	350	6 830			10 679	
HABITAT 74 - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 792081051	10 000		50,00	5 000	5 000				-4 253	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Document : ARX00000 - Fiscal

Se référer au rapport du professionnel de l'exercice comptable

15

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (€)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
TERRASSES OLEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 800859795	1 000		35,00	350	350	4 560		20 833	4 612	
VOLENY STUDIA - 16 QUAI DUGUAY TROUIN 35000 RENNES - 8038	1 000		35,00	350	350	-1 707			7 369	
TERRASSES DE TRION - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 8196	10 000		40,00	5 000	5 000				-9 237	
PRIMA VERDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 809880297	1 000		40,00	400	400	4 948			-13 389	
LE DIAMANT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812868370	1 000		40,00	400	400	92 179			-30 659	
L AIGUIER - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820002756	1 000		20,40	204	204	-33 370		3 230 417	241 766	
ALLEES DE SERVANNE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 8129	1 000		40,00	400	400	-40 212			-650	
URBAN LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812920171	1 000		40,00	400	400	-14 841		335 633	51 783	
HORIZON NATURE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339159	1 000		35,00	350	350	45 600		961 250	-102 827	
PATIO VERDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812650000	10 000		35,00	3 500	3 500	-131 250		24 563 665	1 014 705	
GREEN LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 811696244	1 000		40,00	400	400	5 725			-11 629	
NATURA LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812777381	1 000		40,00	400	400	-203 945		5 732 598	508 457	
L INITIALE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 814039491	1 000		40,00	400	400	-436 268		8 690 804	1 112 143	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (6 B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au 5 A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Page 31 sur 47

Se référer au rapport du professionnel de la page 1 de ce document

16

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (€)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
INSIDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811299239	1 000		35,00	350	350	-21 098		411 621	69 872	
CHASSE GARONNE - 78 A JEAN JAURES 31000 TOULOUSE - 80152	1 000		50,00	500	500	8 235			5 460	
TERRASSES DE LAUGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 7989	1 000		35,00	350	350	-4 890			13 993	
COEUR OPALINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 801831835	1 000		35,00	350	350	2 379		26 667	-7 548	
HAMEAU KATTALIN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 8015522	1 000		35,00	350	350	-3 748			7 537	
PARC ITURRIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801730706	10 000		50,00	5 000	5 000	-50 000		7 696 467	493 301	
VILLA IRRIKA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801769480	1 000		35,00	350	350	-22 694		195 455	61 395	
L AMIRAL - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 802784769	1 000		35,00	350	350	2 372			1 589	
ANAYET - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 803961598	1 000		35,00	350	350	-124 058		2 880 000	360 818	
SECRET GARDEN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 80143541	1 000		35,00	350	350	265 607		1 013 829	16 036	
CAMPUS NICEA - 13 r a karr 06000 NICE - 821198900	1 000		35,00	350	350	-784 102		19 898 658	2 540 613	
OPUS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 811736354	1 000		40,00	400	400	11 294			-15 368	
METROCITY - 78 AV J JAURES 31000 TOULOUSE - 809291750	1 000		50,00	500	500	12 482		150 000	-1 786	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (8) (8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Page 32 sur 47

Se référer au rapport du dirigeant sur l'exercice 2018

17

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
LES PLEIADES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 814853966	1 000		40,00	400	400	-1 688 978		20 436 957	2 602 123	
PEYREGOUÉ ST JEAN - 13 R A KARR 06000 NICE - 812569143	1 000		35,00	350	350	-31 236		930 001	107 054	
COTE VILLAGE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821637501	1 000		35,00	350	350	185 843		19 318	-7 430	
CAMPUS ANGELY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819374646	1 000		35,00	350	350	152 298			-1 310	
LES AROMATICS - 78 A J JAURES 31000 TOULOUSE - 818382475	1 000		50,00	500	500	-41 141			-30 431	
ART N CAP - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811604636	10 000		35,00	3 500	3 500	2 641			3 173	
CARRE 64 - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811743368	1 000		50,00	500	500	-31 090		2 587 002	100 130	
BIZILEKUA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811707439	1 000		50,00	500	500	-498 413		9 350 975	1 000 663	
JARDINS D HESTIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 8117482	1 000		50,00	500	500	-178 297		6 308 016	396 034	
TERRACOTTA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811330810	1 000		35,00	350	350	-140 000		7 678 530	417 971	
EDEN RIVIERA - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339126	1 000		35,00	350	350	318 024		13 431 076	850 641	
CAP MARINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812573574	1 000		35,00	350	350	-31 070		915 757	61 798	
VILLA FLORENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 anglet - 812447944	1 000		50,00	500	500	13 798			-14 379	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (5 B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Document communiqué en vertu de l'article L.123-1 du Code de Commerce.

Se référer au rapport du professionnel de l'exercice comptable

18

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
SO RESIDENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 812920783	1 000		50,00	500	500	15 472		99 170	-6 124	
LE BELLINI - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821203122	1 000		35,00	350	350	-350				
BLUE LINE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821318110	1 000		35,00	350	350	-591 844		13 106 647	1 705 983	
VILLA LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 818244881	1 000		40,00	400	400	-7 590			27 452	
MARSEILLE ST MAURONT - 13 R A AKRR 06000 NICE - 812444677	1 000		35,00	350	350	-220 850				
OLIVERAIE ST JEAN - 13 R A AKRR 06000 NICE - 818873838	1 000		35,00	350	350	-757 813		23 044 355	3 276 262	
REFLET DE L ILE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820428084	1 000		40,00	400	400	-284 909		7 310 030	720 828	
L INTEMPOREL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 819457235	1 000		40,00	400	400	277 321			-57 761	
VILLA CARLOTTA - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 8194	1 000		50,00	500	500	-50 909		4 418 408	91 662	
WOOD PARK - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 81920628	1 000		50,00	500	500	75 617		736 667	43 664	
ESPRIT JARDIN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820466027	1 000		40,00	400	400	-793			-2 391	
VILLA HERMES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 818607889	1 000		40,00	400	400	-52 184			-59 935	
HORIZON LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 82124074	1 000		40,00	400	400	52 608			-46 481	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Référence: ANNEXES 1/2018

Se référer au rapport du professionnel de l'expert et comptable

19

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (1C)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
CENTRAL PLACE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 821240785	1 000		40.00	400	400	-1 325			-7 299	
CHEMIN DES 4 CHEMINS - 13 R A KARR 06000 NICE - 821318110	1 000		35.00	350	350	-142 056			-42 299	
PORT NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 819432659	1 000		35.00	350	350	141 905		5 000	-6 590	
ARTEMIS - 13 R A KARR 06000 NICE - 820772416	1 000		35.00	350	350	-457 959		11 106 747	1 331 748	
L EMINENCE - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE - 821622180	1 000		19.20	192	192	375 664			-16 474	
ST JEAN - 69 av de bayonne 74140 ANGLET - 819497371	1 000		50.00	500	500	-55 067		5 575 691	640 796	
VILLA TAMARIS - 69 AV DE BAYONNE 64160 ANGLET - 821456373	1 000		50.00	500	500	-15 922			-362	
LES VIGNES DE ST CYR - 13 R AKARR 06000 NICE - 821263639	1 000		35.00	350	350	-50 157			-123 830	
MARINA BAY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819556135			35.00							
PALAIS LEMANIA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 82461980	1 000		40.00	400	400	-400			-315	
CARRE ROYAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 531738169	1 000		50.00	500	500				8 538	
MILLESIME - 2 AV DE LACASSAGNE 69003 LYON - 532393808	1 000		24.50	245	245	-15 809			3 941	
INTIME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 803677616	1 000		50.00	500	500	-25 832			1 880	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Document ALCRER - 10/14

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

20

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice (cbs) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
UNIK - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 813574233	1 000		40.00	400	400	-290 097		5 804 533	834 617	
CARRÉ LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 802977207	1 000		50.00	500	500	10 081			-14 044	
BLEU NATURE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828090712	10 000		35.00	3 500	3 500				-9 270	
PLENITUDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829087899	1 000		40.00	400	400	290 604			-74 929	
VILLA THALIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124627	1 000		35.00	350	350	187 596			-23 278	
PREFERENCE BEME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 8249694	1 000		40.00	400	400	-44 112			-18 828	
FAHNESTOCK - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829460146	1 000		35.00	350	350	50 645			-13 180	
NICE ARTE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917153	1 000		35.00	350	350	231 803			-36 757	
EQUINOXE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 827989542	1 000		40.00	400	400	204 643			-45 603	
BELLA ROSSA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829087451	1 000		40.00	400	400	339 487			-15 237	
LE BOREAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 833704992	1 000		40.00	400	400	239 983			-6 319	
SIGNATURE LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 8291112	1 000		40.00	400	400	-380			-2 380	
FLEUR DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 82907780	1 000		40.00	400	400	-36 418			-24 531	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Procédure - ANNEXE - Fiscal

Se référer au rapport du commissaire de la société en annexe

21

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
TERRASSES DU CHATEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 8333129	1 000		35,00	350	350	505 724			-16 296	
LE HAMEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124635	1 000		35,00	350	350					
PALM HORIZON - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917237	1 000		35,00	350	350	180 139			-82 883	
LE HUSSARD NOIR - 78 ALL J JAURES 31000 TOULOUSE - 8305307	1 000		50,00	500	500	178 452			-21 607	
DOMAINE AIGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 828599647	10 000		50,00	5 000	5 000	450 000			-98 503	
45 CHARTRONS - 2 COURS DE 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 831	1 000		50,00	500	500	-1 692			-6 775	
QUINTESENS - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 828800649	1 000		50,00	500	500	-500				
LE THEATRE - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 830292504	1 000		50,00	500	500	195 079			-22 043	
SQUARE MONTAIGNE - 2 COURS DE 30 JUILLET 33000 BORDEAUX -	1 000		50,00	500	500	-82			-292	
NICE ST ROCH - 13 R A KARR 06000 NICE - 831149240	1 000		35,00	350	350					
SO GREEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 831120290	1 000		50,00	500	500				-167	
DOMAINE DU CHATEAU 74 - 2 CHEMINS DES EROUENNES 74940 A	10 000		28,00	2 800	2 800				-1 495	
GREY PEARL - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839632247	1 000		35,00	350	350	227 500			-100 335	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la partie entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Document : ANNUAIRE 2019

Se référer au rapport du professeur de la comptabilité et audit

22

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (€)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
RESIDENCE HALLE GRAINS - 78 ALLEES J JAURES 31000 TOULOUS	10 000		50.00	5 000	5 000	400 000			-106 988	
EASY LIFE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 838452134	1 000		35.00	350	350	80 500			-58 456	
SECRET BEACH - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839661675	1 000		35.00	350	350	192 500			-52 547	
SIGNATURE VOLTAIRE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 8396	1 000		40.00	400	400					
VILLA AUREA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839693397	1 000		40.00	400	400					
ELEMENT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839678786	1 000		40.00	400	400					
LA CHENERAIE DE LARDENNE - 78 ALLEES JEAN JAURES 31000 TO	1 000		50.00	500	500	325 000			-42 582	
EDOUARD VII - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835097379	1 000		50.00	500	500	400 000			-17 868	
LANDABURU - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835018797	1 000		50.00	500	500	169 000			-62 644	
REFLETS DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839806	1 000		40.00	400	400				-8 393	
VILLA BALZAC - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839987906	1 000		40.00	400	400	240 000			-55 982	
PARC AVENUE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839198256	1 000		40.00	400	400					
COTE VALLEE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834791162	1 000		35.00	350	350	175 000			-201 474	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (8 B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Exemple: Assurances

Se référer au rapport d'expertise de l'exercice en cours

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ALLEES DE ST JEAN - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834636151	1 000		35,00	350	350	26 250			-3 413	
CARRE MOSAIQUE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843695925	1 000		35,00	350	350	-350			-14 021	
VILLA GIOIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844469247	1 000		35,00	350	350	-350			-2 764	
PALM HORIZON II - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834781221	1 000		35,00	350	350	167 650			-15 009	
ST ISIDORE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 841531742	1 000		35,00	350	350					
COSY - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844460501	1 000		35,00	350	350	-350			-11 590	
VILLA AMETSA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 839727708	10 000		50,00	5 000	5 000					
DUNE BLANCHE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 838348316	10 000		50,00	5 000	5 000				-831	
48 RIQUIER - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844448381	1 000		35,00	350	350	-350			-12 498	
COEUR SAINT GEORGES - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 84375751	1 000		35,00	350	350	-350			-38 518	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société soumise à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 2016-1691 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de l'information financière.

Se référer au rapport du professionnel de l'exercice communiqué.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
			Brute	Nette				

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Racinegoutte - ARKADUM - Fiscal

Se référer au rapport du professionnel de l'exercice précédent



Handwritten signature or initials.

ACTIF CIRCULANT

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	34 075	34 075	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	253 965	253 965	
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	17 842 850	17 842 850		
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX	18 130 890	18 130 890		
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice			
	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	7 367 277
Disponibilités	
TOTAL	7 367 277

CAPITAUX PROPRES

SOFIMA

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000.00	50.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	30 000.00	50.00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 184 488	93 723	386 339	704 426
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	290 570	290 570		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	5 768	5 768		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 791 956	1 791 956		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	10 176 202	10 176 202		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	13 448 984	12 358 219	386 339	704 426
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	15 512			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

Renvois

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**SOFIMA****Du 01/01/2018 au 31/12/2018****CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	3 640
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 613
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	738 864
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 031 117

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/18 au 12/18	Exercice 01/17 au 12/17	Exercice 01/16 au 12/16	Exercice 10/14 au 12/15	Exercice 10/13 au 09/14
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	333 607	737 702	185 922	715 700	231 473
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	6 608 390	5 575 939	4 665 346	9 754 178	3 188 968
Impôts sur les bénéfices	1 627 386	1 604 980	1 376 352	3 116 294	1 791 313
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	4 981 004	3 964 918	3 280 940	6 628 972	1 390 547
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		6 041	8 054	8 911	7 108
Résultat distribué (D)		3 500 000	3 000 000	3 500 000	6 000 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	220.28	185.86	155.51	325.14	106.30
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	166.03	132.37	109.63	221.26	46.59
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	166.03	132.16	109.36	220.97	46.35
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		116.67	100.00	116.67	200.00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)					



ARISTOTE

ATLANTIQUE SUD
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

02 JUL. 2019

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
1 avenue Marie Anne de Neubourg
BP 18180
64181 BAYONNE CEDEX

ANDRÉ BONNET

DOCTEUR EN DROIT FISCAL
DIPLOMÉ D'ÉTUDES COMPTABLES SUPÉRIEURES
MEMBRE DE L'INSTITUT DES AVOCATS
CONSEILS FISCAUX & DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES DOCTEURS EN DROIT

DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS
A.BONNET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Bayonne,
Le 01.07.2019

DOSSIER : SOFIMA

OBJET : comptes 31.12.2018

OLIVIER BOULOUS

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

O.BOULOUS@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Mesdames,

Vous voudrez bien trouver ci-joint, à titre de dépôt, les documents relatifs aux comptes consolidés de la société en référence, savoir :

1 exemplaire / affectation du résultat
1 exemplaire / bilan 31.12.18
Rapport CAC
chèque T.C. BAYONNE / 45.73 €.

JEAN-CHARLES BARRIÈRE

ANCIEN BÂTONNIER

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

JC.BARRIERE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Dans l'attente du reçu de dépôt et de la facture correspondante,
Et restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.

MARIE-SOPHIE

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE PARIS
D.E.S.S. DROIT COMPTABLE ET FISCALITÉ
D.E.A. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ
MS.CROUZET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

André BONNET

En collaboration avec

CHARLOTTE FORTIN

MASTER II DROIT DES AFFAIRES & FISCALITÉ
DIPLOMÉ DE JURISTE CONSEIL EN ENTREPRISE
C.FORTIN@ARISTOTE-AVOCATS.FR

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 400 EUROS
824 104 970 RCS BAYONNE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 68 824104970

VILLA « HEMEN GAUDE » - 8 AVENUE DU 8 MAI 1945 - 64116 BAYONNE CEDEX
TÉLÉPHONE : 05 59 42 42 83 - TÉLÉCOPIE : 05 59 42 40 82



Handwritten signature or initials.